

Pour une caisse durable, modifier la structure de la CPEG

Il faut recapitaliser la Caisse de retraite des fonctionnaires de l'Etat (CPEG), et comme deux projets différents ont passé la rampe du Parlement en décembre dernier, il va falloir trancher. Ce sera le grand dossier de l'année 2019.

D'un côté, la gauche qui n'entend pas toucher à la structure d'une caisse qui fonctionne pourtant comme le jeu de l'avion et pour laquelle l'Etat (donc nos impôts) a déjà versé plusieurs milliards en 2013. Comme cette somme n'a pas suffi, le Conseil d'Etat, de son côté, a proposé en 2018 une loi permettant d'assainir ce gouffre à milliards. Ce projet qui vise la durabilité est soutenu par la droite.

Il propose deux mesures structurelles: d'abord, revoir la répartition des cotisations: 58% versés par l'Etat employeur et 42% par le fonctionnaire employé, au lieu de l'actuel 67%

par l'employeur et 33% par l'employé. Cette mesure vise à répartir plus équitablement les efforts, parce que l'Etat devra emprunter à nouveau. Ensuite, il propose de passer de la

Le peuple genevois sera-t-il d'accord de passer une fois encore à la caisse pour assurer la retraite de fonctionnaires confortablement protégés?

primauté des prestations (c'est le dernier salaire versé qui fait foi, ajusté grâce à une équation qui tient compte des années et du taux de travail) à la primauté des cotisations (la rente est calculée en fonction de ce que chacun a versé). Il existe des mesures d'accompagne-

ment et, au final, le pensionné verra sa rente diminuer au maximum de 5%.

Mais il faut néanmoins recapitaliser la CPEG à hauteur de 4.2 milliards: un emprunt d'un demi-milliard se fera sur les marchés financiers et le reste sera assuré par une reconnaissance de dette de l'Etat auprès de la CPEG elle-même, dette remboursable sur 40 années.

La question est de savoir si le peuple genevois sera d'accord de passer une fois encore à la caisse pour assurer la retraite de fonctionnaires confortablement protégés; s'il est d'accord de faire supporter les retraites de personnes gagnant 9000 francs (salaire médian à l'Etat de Genève) à des personnes en gagnant 6500 (salaire médian genevois). L'Etat s'engage à recapitaliser une seconde fois la CPEG, mais pour éviter un troisième passage, il exige des mesures structurelles. Il a raison. ■

MAISON de la LITERIE® GENÈVE

SOLDES D'HIVER



MATELAS • SOMMIERS • LITS ÉLECTRIQUES • CANAPÉS CONVERTIBLES

DIVA • BICO • ROVIVA • SIMMONS • TRECA • ANDRÉ RENAULT • TEMPUR • ONEA FYLDS • DUNLOPILLO

*Sur les modèles d'exposition signalés par étiquettes en magasin

67, rue de la Servette • 1202 Genève • Tél. 022 734 24 34
(tram 14, arrêt Poterie Bus N° 3 ou 18) www.mdl-literie-geneve.ch